Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212200620-20260611-2026_43-DE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

CANTON DE BROONS

COMMUNE DE **GOMENE**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 08/06/2026

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice :	15
Présents :	14
Votants :	14

L'an deux mille vingt-six, le 11 juin à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie sous la présidence de Monsieur Mickaël LEVEAU - MAIRE.

Etaient présents :

M. Mickaël LEVEAU MAIRE- Mme Muriel BIHOUÉE – M. Gilles MAUGAIN –Mme Coralie PARMENTIER – M. Gilles LE RAY Adjoints – Mme Françoise BOUCKAERT- M. Jean Claude CHASSEBOEUF- M. Michel HUE – M. Erwan CARISSAN – M. Ronan PICHARD – Mme Marie Laure LE COLLINET – ~~Mme Sophie CRESTAUX~~ – M. Alexandre HERVE – Mme Mélanie GUEHENNEUC – Mme Mathilde HERVE

Absent excusé :

Procuration :

Secrétaire de séance : Mr Gilles LE RAY

Délibération N° 2026-43

GIP- désignation d'un représentant

Le Conseil municipal,

Considérant la demande du GIP de disposer d'un représentant de la commune au sein de son instance ;

Considérant la nécessité de désigner un représentant afin d'assurer le suivi et la participation de la commune aux travaux du groupement ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** de désigner **Madame Muriel Bihouée** en qualité de représentante de la commune au sein du GIP.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente décision au GIP et d'accomplir toutes les démarches nécessaires à son exécution.

Pour copie conforme,
Certifiée exécutoire compte tenu de son envoi en Préfecture des Côtes d'Armor le :
Mickaël LEVEAU – MAIRE

MAIRIE DE GOMENE (22230) (CÔTES D'ARMOR)

Gilles LE RAY , secrétaire de séance